

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 14 décembre à 18h25, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Daniel BOUR, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine JANIAUD LARCHER, Jean LOCATELLI, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Gisèle LAMARE **membre suppléant**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Thomas BIETRY, Anissa BRIKH, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Sophie GUYON, Michel HOUDELAT, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Sophie PHILIPPE, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, et Françoise THOMAS.

**Avaient donné pouvoir :** Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Philippe CHEVALIER à Monique DINET, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Thierry MARCJAN à Jean-Jacques DUPREZ, Emmanuelle PALMA GERARD à Robert NATALE, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Annick PRENAT et Lionel ROY à Sandrine JANIAUD LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 27 novembre 2023	Le 30 novembre 2023	En exercice	50
		Présents	26
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Martine BENJAMAA est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

### **2023-07-13 Budget annexe ZAC des Grands Sillons - Décision Modification n°1**

*Rapporteur : Daniel FRERY*

La nouvelle révision du taux d'intérêt exercée par la Caisse d'Epargne au cours de l'année 2023 sur les emprunts contractés pour l'aménagement de la zone d'activités des Grands Sillons à Grandvillars nécessite une décision modificative au budget annexe de la ZAC afin de pouvoir assurer le remboursement annuel des intérêts d'emprunts.

Par ailleurs, suite à la non-réalisation de la vente du foncier prévue cette année, il est nécessaire de réajuster les comptes de stocks abondés de l'intégration des travaux de l'année et des intérêts de la dette, de compléter la dotation nécessaire au capital de l'emprunt et d'augmenter l'avance du budget général en conséquence.

Il y a donc lieu de modifier les prévisions du budget primitif dans les conditions suivantes :

Fonctionnement :	Dépenses :	Chapitre 66	Compte 66111	:	+ 4 000,00 € HT
		: Chapitre 11	Compte 615221	:	- 4 000,00 € HT
		: Chapitre 043	Compte 608	:	+ 4 000,00 € HT

Fonctionnement :	<u>Recettes</u> :	Chapitre 043	Compte 796	:	+ 4 000,00 € HT
		Chapitre 042	Compte 71355	:	+ 36 000,00 € HT
		Chapitre 70	Compte 7015	:	- 15 000,00 € HT
		Chapitre 77	Compte 774	:	- 21 000,00 € HT

Investissement :	<u>Dépenses</u> :	Chapitre 040	Compte 3555	:	+ 36 000,00 € HT
------------------	-------------------	--------------	-------------	---	------------------

Investissement :	<u>Recettes</u> :	Chapitre 16	Compte 168751	:	+ 36 000,00 € HT
------------------	-------------------	-------------	---------------	---	------------------

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le



ID : 090-249000241-20231214-2023\_07\_13-BF

<b>90053</b> Code INSEE	<b>Communauté de Communes du Sud Territoire</b> ZA des Grands Sillons (60505)	<b>DM n°1 2023</b>
----------------------------	--	--------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**  
**Réajustement 66111 Intérêts+stocks+reversement BG**

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-615221-90 : Entretien et réparations bâtiments publics	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-71355-90 : Variation des stocks de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €
<b>TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
D-608-90 : Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-796-90 : Transferts de charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 000,00 €
<b>TOTAL 043 : Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>
D-66111-90 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7015-90 : Ventes de terrains aménagés	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-774-90 : Subventions exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	21 000,00 €	0,00 €
<b>TOTAL R 77 : Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>40 000,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-3555-90 : Terrains aménagés	0,00 €	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-168751-90 : GFP de rattachement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	36 000,00 €
<b>TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>36 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>40 000,00 €</b>		<b>40 000,00 €</b>

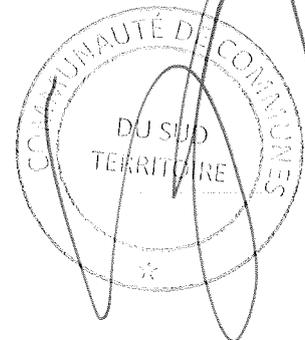
Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la Décision Modificative N°1 du Budget annexe de la ZAC des Grands Sillons à Grandvillars selon le tableau ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,

**Le Président  
Christian RAYOT**



Et publication ou notification le

**MARDI 19 DEC. 2023**

Le Président,

**Le Président  
Christian RAYOT**

